

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maitre de l'Ordre National du Bénin,

- VU La loi n° 90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
VU La loi n° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la loi n° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;
VU La loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987, portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
VU La Décision n° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
VU Le décret n° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
VU Le décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
VU Les décrets n°s 88-337 du 29 Août 1988 et 89-221 du 15 Juin 1989 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
VU Le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin du 10 Juin au 08 Juillet 1994 ;
SUR proposition du Président de la République, Grand-Maitre de l'Ordre National du Bénin ;
Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1er : Sont promues et nommées à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang du 1er Août 1994, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

I - PROMOTION

Au grade de Commandeur

Ministère de la Santé

Madame : Feue DOVONOU Emmanuel Grâce épouse JOHNSON, Sage-femme d'Etat

.../...

(Officier - décret n° 70-190/CP/CH du 29 Juillet 1970)

II - NOMINATIONS

Au Grade de Chevalier

1. Présidence de la République

Madame : - da MATHA Bernadette Gisèle Louise épouse ADISSODA, Journaliste
Monsieur : - GNANGUESSY Simplicie, Diplomate

2. Cour Suprême

Messieurs : - NOUKOUMIANTAKIN Codjo Alexis, Magistrat
- SOSSOUHOUNTO Basile Emmanuel, Magistrat

3. Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale

Messieurs : - DOMINGO Sènan Dieudonné, Commissaire Principal de Police
- GODONOU Bodounrin dit Pierre-Claver, Commissaire Divisionnaire de Police

4. Ministère de l'Education Nationale

Monsieur : - CHADARE Luc, Tradi-Médecin

5. Ministère du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales

Mesdames : - ALIM ICHOLA Abibatou, Administrateur Civil
- AQUEREBURU Céline Anastasie Sidonie, épouse GUILLAUME, Administrateur Civil
- ATAYI-GUEDEGBE Irène Ablanvi Ayélé, épouse AKO, Professeur Certifié
Monsieur : - DOSSOU François Léopold, Administrateur du Travail

6. Ministère des Finances

Messieurs : - ANATO Comlan René, Administrateur des Services Financiers
- RUSTICO Estève Anastase, Administrateur des Services Financiers
- TOTIN Kounasso Rigobert, Administrateur des Banques et Institutions Financières.

7. Ministère des Travaux Publics et des Transports

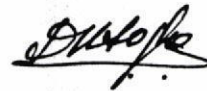
Monsieur : - TOKPASSI Benoît, Ingénieur des Services Techniques des Travaux Publics.

.../...

article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 29 DECEMBRE 1994

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Nicéphore D. S O G L O

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin p.i.



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliatiions : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - MEPR 2 - MINISTERES 19 - GCONB 40 - CES 2 - SGPR 2 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JO 1 - INTERESSES 16.